

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 16 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 22 juin 2026

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES – DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES – FINALES 2026 DES COUPES NATIONALES DE FUTSAL

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Charlotte CHASTANG, Dominique CHAUSSERAY, Olivier D'ARAUJO, Elisabeth DEGORCE, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Anne-Sophie GUICHET, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSENE, Sonia LUSSEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Daniel MERIT, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Baptiste PEYRAUD, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAUULT, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUULT, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Véronique ROUILLE-SURAUULT, Annie-Laurence FOUREL pouvoir à Lydia ZANATTA, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Christine MOSCHENI pouvoir à Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Aurore NADAL pouvoir à Sophie BOUTRIT, Nicolas ROBIN pouvoir à Dominique SIX, Julie SIAUDEAU pouvoir à Sébastien MATHIEU, Yvonne VACKER pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Nicolas VIDEAU pouvoir à François GUYON, Florence VILLES pouvoir à Gilles NORMAND.

Titulaires absents suppléés :

Alain LECOMTE par Charlotte CHASTANG, Olivier POIRAUD par Elisabeth DEGORCE, Judith VIEILLE par Daniel MERIT.

Titulaires absents :

Yannick ALLIROL, Cédric BOUCHET, Sarah COTTIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 22 JUIN 2026****SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES – DISTRICT DE FOOTBALL
DES DEUX-SÈVRES – FINALES 2026 DES COUPES NATIONALES DE FUTSAL**

Monsieur **Henri-Pierre BABEAU**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et notamment la compétence en matière de « soutien financier et en ingénierie aux manifestations sportives à rayonnement d'agglomération » ;

Considérant le courrier en date du 22 janvier 2026 par lequel le District de Football des Deux-Sèvres sollicite un soutien financier de la CAN pour l'organisation des finales des coupes nationales Futsal ;

Le **District de Football des Deux-Sèvres** a organisé, à l'Acclameur et pour la première fois, les finales des coupes nationales Futsal les vendredi 15 et samedi 16 mai derniers. Ainsi, pendant deux jours, Niort et toute son agglomération ont été au cœur de l'actualité footballistique en France avec la retransmission, en direct, de la finale de la coupe de France Futsal U18 et de la finale de la coupe de France Futsal.

Le plan de financement prévisionnel de la manifestation (hors valorisation) est présenté comme suit :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Achats	7 500 €	Concours publics dont	27 500 €
		- Ville de Niort	- 1 000 €
		- CAN	- 2 000 €
Services extérieurs	26 950 €	Partenariat privé	3 000 €
Charges de personnel	7 200 €	Autofinancement	11 150 €
TOTAL	41 650 €	TOTAL	41 650 €

Considérant le rayonnement territorial de la manifestation, et après instruction de la demande, il est proposé, au titre de la politique de soutien aux manifestations sportives, d'apporter une aide de 2 000 € au District de Football des Deux-Sèvres ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 2 000 € en faveur du District de football des Deux-Sèvres pour l'organisation des Finales de la Coupe de France de Futsal du 16 mai 2026 ;

- Approuve la convention correspondante ;
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer la convention en annexe et tous documents y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Henri-Pierre BABEAU

Secrétaire de séance

Délégué du Président

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».